

**FICHES RESSOURCES**

**CAMPAGNE CITOYENNE**



**WWW.CENTRES-SOCIAUX.FR**





**DECONSTRUIRE 10**

**FAUSSES IDEES PROPAGÉES**

**PAR L'EXTRÊME DROITE**

**A PARTIR DU LIVRE DE VINCENT EDIN, EN FINIR AVEC LES FAUSSES IDÉES  
PROPAGÉES PAR L'EXTRÊME DROITE, LES ÉDITIONS DE L'ATELIER, 2023.**



**NOTE SUR L'AUTEUR :**

**VINCENT EDIN EST UN JOURNALISTE INDÉPENDANT. IL A DIRIGÉ PENDANT DIX  
ANS LE MASTER COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE À L'EUROPEAN  
COMMUNICATION SCHOOL (ECS) OÙ IL INTERVENAIT SUR LA RHÉTORIQUE  
POLITIQUE. IL DIRIGE LA COLLECTION « LES INCISIVES » AUX ÉDITIONS RUE DE  
L'ÉCHIQUIER DEPUIS 2019 ET IL ANIME DEPUIS 2020 LE PODCAST  
« POUR QUE NATURE VIVE » AVEC LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.**



# SOMMAIRE

1. « AUJOURD'HUI, LA FRANCE ACCUEILLE BIEN PLUS D'ÉTRANGERS QU'ELLE NE PEUT LE FAIRE »
2. « ON DEVRAIT SUPPRIMER LE DROIT DU SOL QUI PERMET À UN ENFANT NÉ EN FRANCE DE PARENTS ÉTRANGERS DE DEVENIR AUTOMATIQUEMENT FRANÇAIS »
3. « LA MAJORITÉ DES FAMILLES ÉTRANGÈRES NE FONT DES ENFANTS QUE POUR VIVRE DES ALLOCS »
4. « UN GRAND NOMBRE DE MUSULMANS NE VEULENT PAS FAIRE COMME TOUT LE MONDE. ILS VEULENT IMPOSER LEUR RELIGION PARTOUT : DANS LES COMMERCES, LES CANTINES, DANS LEUR QUARTIER, DANS LA RUE, ETC. »
5. « ON DEVRAIT SYSTÉMATIQUEMENT FAIRE JOUER LA PRÉFÉRENCE NATIONALE EN MATIÈRE D'EMBAUCHE, DE LOGEMENT ET D'AIDES SOCIALES »
6. « IL Y A DE PLUS EN PLUS D'INSÉCURITÉ EN FRANCE »
7. « LES ÉTRANGERS SONT BEAUCOUP PLUS DÉLINQUANTS QUE LES FRANÇAIS »
8. « L'UNION EUROPÉENNE EST UN BOULET AUX PIEDS DE LA FRANCE »
9. « LE RN EST LE SEUL PARTI À DÉFENDRE LES CLASSES POPULAIRES »
10. « IL FAUT EXPULSER TOUS LES ÉTRANGERS QUI NE VEULENT PAS S'INTÉGRER »

## 1. « Aujourd’hui, la France accueille bien plus d’étrangers qu’elle ne peut le faire »

Les leaders de l’extrême droite sont peu ou prou d’accord : la France accueillerait « 400 000 immigrés légaux par an, sans compter les clandestins » (source : [Le Monde 05/10/2021](#)). En réalité, ces chiffres sont exagérés. D’après les données fournies par le site gouvernemental [vie-publique.fr](#) pour l’année 2022 :

- 37% des étranger.es qui arrivent en France chaque année sont des étudiant.es qui retournent chez eux à la fin de leurs cursus. La recherche d’une offre d’enseignement supérieur de qualité et accessible financièrement est donc la première motivation pour rejoindre la France ;
- En second lieu (30%) se trouvent les arrivées de l’étranger dans le cadre du regroupement familial, lorsqu’une personne qui travaille dans un cadre légal est rejointe par son.sa conjoint.e et ses enfants ;
- 16% des étranger.es sont des immigré.es économiques qui obtiennent un titre de séjour pour répondre aux demandes de nos filières en tension car l’économie française ne saurait fonctionner sans cette main d’œuvre étrangère ;
- Enfin, à peine 13% des étranger.es ont obtenu des titres de séjour en France pour des raisons humanitaires.

Si l’on compare la France aux autres pays européens, on constate qu’en 2021, la population étrangère dans son ensemble s’élevait à 7,7 % de la population totale française (source : [INSEE](#)), un chiffre en-deçà de la moyenne européenne. La grande majorité de ces étrangers est en situation régulière. Comme l’indique [cet article de la Cimade](#), la France n’est donc pas « dépassée par des flux d’immigration irrégulière ».






**2. « On devrait supprimer le droit du sol qui permet à un enfant né en France de parents étrangers de devenir automatiquement français »**

**Le droit du sol n'est pas automatique. Il peut s'appliquer à un.e enfant né.e en France de parents étrangers, à partir de ses 13 ans, si il.elle réside régulièrement sur le territoire national depuis ses 8 ans. Il faut ensuite engager une démarche auprès de l'État, en plein accord avec ses parents. De plus, réformer le droit du sol reviendrait à créer des apatrides qui seraient ni de nationalité française, ni de celle de leurs parents.**

**3. « La majorité des familles étrangères ne font des enfants que pour vivre des allocs »**

**Seules les familles en situation régulière peuvent bénéficier des allocations familiales, soit au titre de réfugié.e, soit après avoir obtenu un carte de séjour « vie privée, vie familiale ». Les personnes demandeuses d'asile n'ont pas accès à ces allocations pendant la durée d'instruction de leur dossier qui peut prendre des mois, voire des années. Le versement d'allocations vise à permettre aux enfants d'accéder dans les meilleures conditions possibles à l'éducation et à la santé et elles ne suffisent pas à faire vivre une famille : les allocations familiales ne sont pas « plus rentables » que le travail, comme le rappelle [Le Monde](#).**



4. « Un grand nombre de musulmans ne veulent pas faire comme tout le monde. Ils veulent imposer leur religion partout (dans les commerces, les cantines, dans leur quartier, dans la rue, etc.) »

Les trois millions de Français.es de confession d'origine musulmane n'ont pas à s'intégrer : ils et elles sont français.es. La plupart vivent leur religion en harmonie avec les lois de la République. Quand des problèmes surviennent, il faut trouver non pas des règles spécifiques à chacun.e mais des règles communes qui permettent à tout.es d'avoir un choix conforme à ses convictions (source : Dounia Doumezar, **Désamorcer l'islam radical**, Editions de l'atelier, 2014). Deux contextes sont ainsi cités comme exemple : les cantines scolaires et les fêtes de voisins. Il est dans les deux cas possible de faire des propositions qui conviennent à toutes et tous selon la religion qu'il ou elle pratique.

L'auteur revient sur la manière dont la communauté musulmane et ses pratiques (notamment le port du voile) ont été pointés du doigt par des propos tenus dans la sphère politique et médiatique et comment ce sont devenus de vrais sujets de polémique dans le débat public. Or, l'ensemble de ces polémiques est rarement fondé sur des études empiriques mais reposent plutôt sur des faits divers montés en épingle.

Le politologue Thomas Guénolé a mené une analyse dans son ouvrage **Les jeunes de banlieue mangent-ils les enfants ?** (Édition Le Bord de l'eau, 2015) sur la manière dont ce phénomène d'amalgame perdure au-delà de toute réalité chiffrée. Par exemple, son étude montre que 7% des femmes musulmanes portent régulièrement le voile, et 8% occasionnellement ; soit un total de 15% contre 85% d'entre elles qui ne le portent jamais.



**5. « On devrait systématiquement faire jouer la préférence nationale en matière d'embauche, de logement et d'aides sociales »**

Derrière cette « préférence » se cache un principe discriminatoire et anticonstitutionnel. La République française est un socle qui ne pose aucune différence de droits entre les habitant.es de son territoire. Revendiquer la préférence nationale est une démarche xénophobe visant à retirer des droits économiques et sociaux aux étranger.es pour leur enlever toute perspective d'intégration. Elle permet de plus de dédouaner les décideurs politiques, économiques et financiers de leurs réelles responsabilités en matière d'emplois, de rémunération et de formation.

Résumer les problèmes d'accès à l'emploi ou au logement à une simple concurrence entre personnes étrangères et de nationalité française est un leurre. La vraie question est de comprendre pourquoi la garantie de ces droits à toutes et tous n'est pas effective alors qu'ils sont juridiquement institués.

Aujourd'hui en France, un des problèmes centraux des prestations sociales est le non-recours : en effet, on estime à 30% le taux de prestations disponibles et non sollicitées (source : gouvernement), par manque d'information ou trop grande complexité d'accès.

Dans son livre **L'accès aux droits sociaux** (Presses universitaires de Grenoble, 2007), Philippe Warin, directeur de recherche au CNRS au sein de l'Observatoire des non-recours aux droits et services, le développement des réformes de la protection sociale en France visant à limiter la dépense publique est à mettre en parallèle avec le non-recours à ces droits. Selon lui, c'est le durcissement de leur accès qui décourage bon nombre de bénéficiaires de faire les demandes pour lesquelles ils et elles sont légitimes. Y avoir accès est donc plus difficile et décourage un bon nombre de personnes, provoquant in fine repli sur soi, méfiance et dislocation du lien social.

Ce n'est donc pas la mise en place d'une quelconque « préférence nationale » qui permettrait de ressouder ce vivre ensemble indispensable au bon équilibre d'une société mais bien l'accès de tous aux droits.



## 6. « Il y a de plus en plus d'insécurité en France »

D'après des chiffres de 2015 publiés par l'Observatoire national de la délinquance (l'ONDRP qui a existé entre 2004 et 2020), si les atteintes directes aux personnes ont nettement diminué, les escroqueries numériques et cambriolages ont largement augmenté. Néanmoins, la réponse pénale est forte, contrairement au « laxisme » parfois dénoncé par des responsables politiques d'extrême droite. C'est d'ailleurs bien cette hausse des attaques aux biens qui fait qu'une grande partie des français.es cite aujourd'hui la délinquance parmi les problèmes préoccupants de notre société. Les indicateurs français liés à l'insécurité sont, au final, assez stables, comme le montre [cet article du Centre d'Observation de la société](#) (en date du 02/10/2023).

L'enjeu est donc, peut être, d'aller voir du côté du « sentiment d'insécurité ». Dans son ouvrage *Violences et insécurité ; Fantômes et réalité dans le débat français* (Édition La Découverte, 2001), le chercheur Laurent Mucchielli analyse le sentiment d'insécurité comme un sentiment de vulnérabilité et de fragilité qui n'est pas forcément lié à l'expérience réelle de la violence mais à l'âge, le fait de vivre seul.e, en forte situation de précarité et/ou dans un environnement à l'abandon ou dégradé.

Le chercheur pointe notamment les perceptions que peuvent avoir les Français.es de leur époque, de la société dans laquelle ils et elles vivent, l'évolution des modes de vie liées aux grandes transformations auxquelles on est confronté.e aujourd'hui. Typiquement, les transformations des territoires ruraux ou urbains (présence de services publics, communes qui s'agrandissent sans accompagnement ou concertation des habitant.es, etc.) font aussi naître un sentiment d'insécurité. Enfin, pour se replacer dans un contexte mondial : les indicateurs français liés à l'insécurité sont globalement assez proches de ceux de l'Europe occidentale. Ils sont en revanche très loin derrière des chiffres des milliers de morts par arme à feu, par exemple, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays.



## 7. « Les étrangers sont beaucoup plus délinquants que les français »

Les propos de représentants politiques de l'extrême droite consistent à « essentialiser » les minorités : d'une part en affirmant que les personnes noires et arabes sont toutes délinquantes et d'autre part en considérant que ces mêmes personnes sont toutes issues de l'immigration ; ce qui leur permet d'avancer que l'immigration mène à la délinquance. Cette rhétorique utilisée pour désigner un bouc émissaire s'appelle un « syllogisme » (exemple : « si tout B est A et si tout C est B, alors tout C est A »).

La proportion relativement plus importante d'étrangères en prison s'explique notamment par les situations de contentieux liés à des infractions administratives et non des délits. Cette « clandestinité administrative » définie ainsi par les juristes de la Cimade est ainsi provoqué par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. C'est souvent le non-renouvellement de leur titre de séjour qui les plonge dans l'illégalité, les rendant plus vulnérables aux divers contrôles dont ils peuvent faire l'objet. Cela n'a donc aucun rapport avec leur dangerosité, comme le présument certain.es hommes et femmes politiques.

Cette proportion s'explique également par un autre facteur, lié au fait que les personnes étrangères peuvent être marginalisées, stigmatisées et sans emploi et donc plus vulnérables face aux divers réseaux illégaux, dont le trafic de drogue. Ce n'est donc pas le fait qu'elles soient étrangères qui explique leurs méfaits mais les conditions de vie auxquelles elles sont assignées.

Concernant les liens entre flux migratoires et criminalité, une étude datant d'avril 2023 du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) est formelle : « Les immigrés ne sont pas à l'origine d'une augmentation des taux d'infraction dans les pays d'accueil ».

## 8. « L'Union européenne est un boulet aux pieds de la France »

Partout en Europe, l'europhobie et l'euroscepticisme gagnent du terrain. Le vote du Brexit l'a bien rappelé et a donné des idées dans de nombreux pays. Pourtant, en créant la CEE (communauté économique européenne) lors du Traité de Rome en 1957, les pays fondateurs cherchaient à sortir des luttes fratricides causées par les deux guerres mondiales. En plus de 50 ans d'existence, aucun conflit militaire n'a éclaté entre les membres de cette union. Aussi, lors de la crise liée au Covid-19, c'est bien la mutualisation des achats par l'Union qui a permis d'acheter des stocks de vaccins de plusieurs laboratoires à l'issue de quoi l'Europe a été la première zone du monde à revivre normalement.

L'adhésion à l'UE suppose aussi de se référer à des normes communes dans l'exercice de la démocratie au sein de chacun des pays, avec l'application de la Charte des droits fondamentaux proclamée en 2000 et adoptée en 2007 et un alignement progressif des salaires minimum. Ces acquis ne sont pas minces au regard du nombre de dictatures, de guerres et de régimes totalitaires dans le monde.

L'Union européenne est donc une chance, pas un boulet. Au lieu de s'engager dans cette perspective, l'extrême droite prône un nationalisme qui conduit à l'affrontement économique et peut conduire à des conflits guerriers.

## 9. « Le RN est le seul parti à défendre les classes populaires »

Pendant la campagne présidentielle de 2022, Marine Le Pen a délaissé le thème de l'immigration, préempté par Eric Zemmour, pour se concentrer notamment sur la sauvegarde du « pouvoir d'achat » et « la lutte contre la vie chère ». Ce faisant, elle souhaite convaincre les « perdant.es de la mondialisation », la « France des oubliés », celle qui s'était réveillée pendant la révolte des Gilets jaunes. Ceci est l'aboutissement d'une stratégie de long terme visant à récupérer le vote ouvrier du parti communiste. En l'espèce, Marine Le Pen relie son obsession historique à un phénomène plus conjoncturel : celui de la vie chère, de la panne du pouvoir d'achat, de l'affirmation de la responsabilité des immigrés qui « tirent les salaires vers le bas ».

Dans leur ouvrage *La Finance autoritaire – Vers la fin du néolibéralisme* (Raisons d'agir, 2021), Marlène Benquet et Théo Bourgeron montrent le caractère mondial de ce populisme faussement populaire, vraiment régressif pour les droits des travailleurs et travailleuses. Il a en effet pu être observé lors des campagnes victorieuses du Brexit, de Jaïr Bolsonaro et de Donald Trump en 2016 : sous couvert de primauté de l'emploi local, ils s'opposèrent tous au droit de grève, au salaire minimum, à la liberté syndicale et autres avancées sociales.

**10. « Il faut expulser tous les étrangers qui ne veulent pas s'intégrer »**

L'intégration est un processus à double sens, un effort commun aux antipodes de la logique d'expulsion des étranger.es prônée par l'extrême droite. L'expulsion est une tragédie humaine qui ne résout rien et qui se pose en vraie-fausse solution ruineuse pour le pays. Elle fait partie des programmes défendus par les partis d'extrême droite qui souhaitent pouvoir ramener l'immigration en France de 200 000 à 10 000 personnes par an (source : Maël de Calan, *La vérité sur le programme du Front national*, Plon, 2016). Depuis que la loi de reconduite à la frontière a été instituée le 26 novembre 2003, on a mobilisé 15 000 fonctionnaires à temps plein à l'année exclusivement en charge de l'interpellation, placement en centres de rétention administrative et transferts divers de ces personnes ; ce qui équivaut à un emploi annuel pour deux expulsions, comme le montre cet article « Sans-papiers : l'autre "chiffre" de la logique d'expulsion » de Damien de Blic en 2009.

Au lieu de dépenser à perte pour une idéologie de la non-intégration, il serait plus cohérent de penser à mettre en place une réelle politique d'accueil, d'information et d'orientation à partir d'une réflexion à mener autour de la notion d'hospitalité, de solidarité et des besoins économiques. Comme le pointe le chercheur El-Mouhoub Mouhoud, c'est la multiplicité des statuts existants, la précarité du statut de résident.e et le durcissement des possibilités d'accès à la nationalité qui créent des situations d'incertitude pour les migrant.es qui peinent par conséquent à construire des projets en l'absence de toute perspective (source : *Témoignage chrétien*, décembre 2013).



**[WWW.CENTRES-SOCIAUX.FR](http://WWW.CENTRES-SOCIAUX.FR)**

**[CAMPAGNE.CITOYENNE@CENTRES-SOCIAUX.FR](mailto:CAMPAGNE.CITOYENNE@CENTRES-SOCIAUX.FR)**